

Anne Emery-Torracinta réagit à une attaque masquée

Presse ► Hasard de calendrier ou coup du sort. Lundi, la conseillère d'Etat socialiste Anne Emery-Torracinta a lancé sa campagne aux prochaines élections «en colère» et sur la défensive. La raison? Une chronique «masquée», parue vendredi dans *Le Temps*, dénigrant son bilan et la qualifiant de «maillon faible d'un trio de choc» sur le ticket formé avec Sandrine Salerno et Thierry Apothéloz. «J'accepte toutes les critiques si je sais qui en est l'auteur, affirme la magistrate sortante. L'anonymat m'empêchant de l'interpeller directement, je choisis de réagir ainsi. On ne peut pas tout faire au-delà de toute déontologie.»

Devant la presse et ses proches, la magistrate a présenté son nouveau site internet, qui détaille ses actions: réforme contre le décrochage scolaire, engagement financier pour le stade de Genève, la Nouvelle Comédie ou le Théâtre de Carouge, construction d'une école de commerce, projet de foyer, entre autres. «Oui, j'ai un bilan. On peut le critiquer mais on ne peut pas dire qu'il n'existe pas! Il n'y a pas que l'école inclusive même si l'on veut parfois m'y cantonner. Je reconnais que j'ai peut-être mal su communiquer.»

Depuis plusieurs mois, le concept des chroniques masquées publiées dans *Le Temps* étonne le monde journalistique et politique. D'autant plus qu'elles tapent pour la deuxième fois sur une élue socialiste. La dernière politicienne visée, Carole-Anne Kast, a saisi le Conseil suisse de la

presse (CSP). Le rédacteur en chef adjoint du *Temps*, Sylvain Besson, est venu à la conférence de presse. Malgré les critiques, il défend l'intérêt des chroniques masquées en période électorale. «Des sujets se discutent dans les milieux dirigeants mais ne sortent jamais sur la place publique, observe-t-il. Le but est de demander à un initié de capter ce qui grenouille et de le cristalliser dans un texte; quitte à casser quelques pots.»

Les premières chroniques masquées ont été lancées lors de la campagne vaudoise, sans faire d'éclat. «A Genève, le contexte est plus conflictuel et plus chaotique, notamment au sein du PS, d'où peut-être la réaction d'Anne Emery-Torracinta, analyse le rédacteur du *Temps*. Est-ce bien fait? Est-ce maladroit? Nous expérimentons et il est donc un peu tôt pour tirer un bilan. Mais nous assumons.»

Le Conseil suisse de la presse rendra son verdict à la fin de l'année. A titre personnel, son président, Dominique von Burg, questionne la forme de ces chroniques anonymes: «Leur contenu ne poserait aucun problème s'il était signé. La liberté de commentaire est grande et l'anonymat n'est pas interdit en Suisse. Notre principale préoccupation sera de déterminer si le public peut se situer, explique-t-il. Ici, le plus problématique est que le lecteur n'a pas d'information sur la fonction ni sur l'orientation politique du chroniqueur.»

LAURE GABUS